

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4044 LUNDI 26 JUILLET 2021

GOUVERNANCE

Les faits de corruption chiffrés à plus de sept milliards de dollars en 2020



La corruption gangrène le système économique en RDC

Publié officiellement le 23 juillet, le rapport du Réseau des parlementaires africains contre la corruption en RDC (Apnac-RDC) révèle une véritable hémorragie financière. Outre les milliards de dollars de manque à gagner évoqués en titre, il y a aussi la spoliation d'une cinquantaine de terrains appartenant à l'État RD-congolais. Entre janvier et décembre 2020, le rapport confirme un manque à gagner de 7,9 milliards de dollars à la suite des faits de corruption. Il faut noter aussi une montée en puissance plutôt inquiétante du phénomène de spoliation des terrains de l'État, avec une estimation de plus de cent cinquante sites concernés au cours de l'exercice passé.

Page 3

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DE LA SADC

La RDC bat campagne en faveur de son candidat



Faustin Luanga

La RDC met les bouchées doubles pour soutenir la candidature

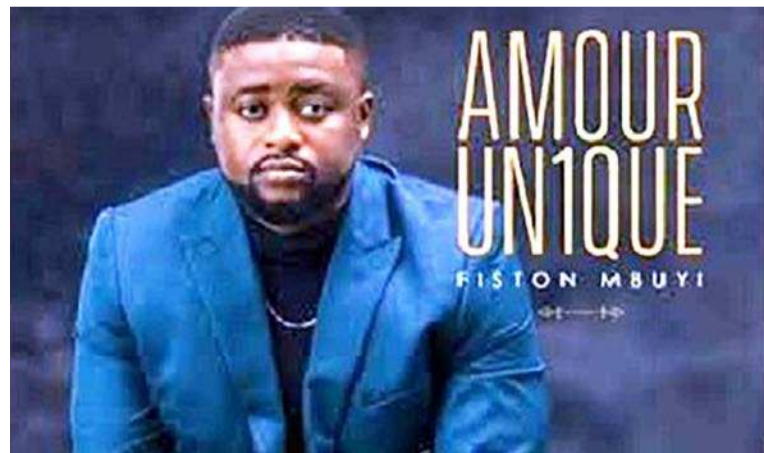
de Faustin Luanga face à celle du botswanais Elias Magosi au

poste de secrétaire exécutif de la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc). En témoigne la tournée qu'effectue actuellement Me Didier Mazenga Mukanzu, émissaire spécial du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, auprès des États membres. Il est question de battre campagne en faveur de l'unique candidat présenté par la RDC au poste de secrétaire exécutif de la Sadc, en convainquant les pays de la sous-région de miser sur cet ancien haut fonctionnaire à l'Organisation mondiale du commerce aux compétences éprouvées.

Page 2

GOSPEL

Fiston Mbuyi tourne un nouveau clip à Paris



Fiston Mbuyi

En séjour à Paris, Fiston Mbuyi a annoncé le tournage d'un nouveau clip. « Zua nionso » ne figure pas au nombre des douze titres d'Amour unique, son premier album que les mélomanes découvrent au fil des singles. Sur le plateau de TV5 dont il était l'invité, il a dit profiter de son pas-

sage dans la ville lumières pour établir des contacts avec des promoteurs en perspective de concerts. Soulignons qu'en 2017, avec notamment Musamba, Fiston venait clairement d'asseoir sa foi, se positionner dans la vie chrétienne. Il est dès lors passé de la pop urbaine à l'afro gospel.

Page 5

FOOTBALL-TRANSFERT

Sharjah propose 3,5 millions de dollars pour Malango

Buteur impitoyable à Raja de Casablanca au Maroc depuis son départ tonitruant du Tout-Puissant Mazembe, l'attaquant international congolais Ben Malango Ngita enflamme le mercato aux

Emirats arabes unis. Après la proposition d'Al Ain fixée à 3 millions de dollars, un autre club de pays du Golf, Sharjah est prêt à mettre 3,5 millions de dollars pour s'attacher le ser-

vice de ce renard des surfaces qui a fait mouche à plusieurs reprises sur les aires de jeu au Maroc et sur le continent. Mais la clause libératoire fixée par le club marocain est de quatre millions.

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DE LA SADC

Le candidat de la RDC en bonne posture

La République démocratique du Congo (RDC) met, d'ores et déjà, les bouchées doubles pour soutenir la candidature de Faustin Luanga Mukela face à celle du botswanais Elias Magosi au poste de secrétaire exécutif de la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc).

En témoin, la tournée qu'effectue actuellement le ministre de l'Intégration régionale et Francophonie, Me Didier Mazenga Mukanzu, émissaire spécial du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, auprès des États membres témoigne qu'il est dans une bonne posture. Il est question de battre campagne en faveur de l'unique candidat présenté par la RDC au poste de secrétaire exécutif de la Sadc, en convainquant les pays de la sous-région de miser sur cet ancien haut fonctionnaire à l'Organisation mondiale du commerce aux compétences éprouvées.



Faustin Luanga

Appui de deux grands de la sous-région

À la tête d'une forte délégation dans laquelle se retrouve du reste l'intéressé, le ministre congolais de l'Intégration régionale et Francophonie a été reçu, le 21 juillet, par le président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa. Ce dernier a rassuré ses interlocuteurs du soutien de son pays au candidat congolais en surfant notamment sur les liens historiques entre le Zim-

babwe et la RDC, « deux pays frères, de surcroît, membres de la Sadc ».

Même son de cloche de la part du président angolais Joao Manuel Goncalves Lourenço qui, la veille, avait reçu la délégation congolaise. L'émissaire du président Félix Tshisekedi s'est tiré à bon compte puisque l'Angola s'est également engagé à soutenir sans réserve la candidature de la RDC. Après l'étape du Zimbabwe et celle de l'Angola, la dé-

légation congolaise est attendue au Lesotho, en Namibie, en Zambie et en Tanzanie, avant de regagner Kinshasa.

Faustin Luanga qui avait figuré dans les dernières missions qu'avait effectuées le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dans les différents pays de la Sadc, notamment en Zambie et en Ouganda, passe naturellement pour le favori de ce challenge. Le fait pour le Botswana

d'avoir un de ses ressortissants à la tête du Secrétariat régional de l'OMS à Brazzaville et d'abriter sur son territoire le siège de la Sadc, risque de ne pas plaider en sa faveur, se convainquent maints analystes. Gaborone pourrait, pour besoin d'équilibre, se contenter du poste de secrétaire exécutif adjoint de la communauté d'Afrique australe, sur-sur-t-on dans les milieux diplomatiques.

Les atouts du candidat

congolais

Une chose est vraie, c'est que le Congolais Faustin Luanga possède tous les atouts requis pour briguer le secrétariat exécutif de la Sadc eu égard à son cursus et à sa riche expérience. Grand baroudeur des arcanes des communautés économiques régionales d'Afrique, avec plus de vingt-cinq ans d'expérience sur des questions relatives à la gouvernance commerciale, au développement économique des pays et à leur intégration au système commercial multilatéral, Faustin Luanga apparaît comme l'homme providentiel dont a besoin la Sadc pour relever ses nombreux défis de développement. Il est déterminé à faire de cette institution sous régionale une communauté d'intégration capable de promouvoir une croissance économique durable et équitable. En attendant les élections qu'organisera la Sadc d'ici le 9 août 2021 au Botswana en marge de la session ordinaire des chefs d'Etats et de gouvernement de la sous-région, la RDC a de quoi rester sereine et, surtout, positive.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

Les faits de corruption chiffrés à plus de sept milliards de dollars en 2020

Publié officiellement le 23 juillet à 9 heures à la salle des banquets du Palais du peuple, le rapport du Réseau des parlementaires africains contre la corruption en RDC (Apnac-RDC) révèle une véritable hémorragie financière. Outre les milliards de dollars de manque-à-gagner évoqués en titre, il y a aussi la spoliation d'une cinquantaine de terrains appartenant à l'État RD-congolais

Entre janvier et décembre 2020, le rapport de l'Apnac-RDC confirme un manque-à-gagner de 7,9 milliards de dollars américains à la suite des faits de corruption. Par ailleurs, il faut noter aussi une montée en puissance plutôt inquiétante du phénomène de spoliation des terrains de l'État, avec une estimation de plus de 150 sites concernés au cours de l'exercice passé. L'Apnac-RDC a constitué les chiffres sur la base des dénonciations téléphoniques faites via son numéro vert dédié à la lutte contre la corruption.

Pour son président, le député national, Jean-Pierre Pasi Zapamba Buka, il était important de remettre le rapport au bureau de l'Assemblée nationale et au public pour des investigations plus profondes. En substance, le rapport reconstitue les faits grâce aux appels téléphoniques enregistrés par son centre d'écoute. Il en ressort qu'au moins cent quarante-huit cas de dénonciations ont été portés à son attention par ce canal. Son analyse va plus loin en reprenant également les institutions impliquées par les faits de cor-

ruption. Il y a la présidence, le Parlement, le gouvernement et les gouvernements provinciaux. Par rapport à la forme de corruption souvent dénoncée, le réseau met en lumière une bonne dizaine, dont la malversation financière, le détournement, le maquillage des chiffres, la mafia, l'opacité des impôts, le blanchiment des capitaux, la spoliation, la vente illicite des mines et des minerais, etc. Dans la foulée, le rapport épingle même les provinces les plus touchées par le phénomène de corruption. Kinshasa, la capitale,

vient de loin en tête avec 65 % des cas, contre moins de 6 % pour le Nord-Kivu (deuxième position) et bien moins encore pour d'autres provinces formant jadis l'ex-Bandundu. Le document cible les plus hautes institutions du pays. En effet, au moins soixante-quatorze des cent quarante-huit cas concernent directement la présidence de la République (dix-sept cas), le Parlement (trois cas) et le gouvernement central (cinquante-quatre cas). Toutefois, même en faible intensité, les faits de corruption ont été signalés au

niveau de la Banque centrale du Congo (4 cas), la Commission électorale nationale indépendante (un cas), du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (deux cas) et enfin du secteur privé (huit cas). Créé le 9 décembre 2013, l'Apnac-RDC fait partie du Réseau des parlementaires africains contre la corruption, un projet qui a vu le jour en 1999 à Kampala, en Ouganda. Par sa mission, le réseau milite pour un continent africain engagé dans la lutte contre la corruption.

Laurent Essolomwa

SUD-KIVU

Les journalistes déterminés à accompagner la population dans le contrôle citoyen

L'engagement a été pris à l'issue d'un atelier organisé dans le cadre des activités relatives à Journée nationale de la presse dans cette province.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a organisé, le 22 juillet, à Bukavu, un atelier renforcement des capacités au bénéfice des journalistes et autres professionnels des médias de la province du Sud-Kivu. Cet atelier axé sur le « rôle des médias dans la consolidation des institutions transparentes et efficaces en République démocratique du Congo (RDC) » rentre dans le cadre des activités liées à la célébration de la Journée nationale de la presse.

Ces travaux ont permis à la secrétaire permanente de la Maison des journalistes de Goma, Agnès Lesya Kahindo, de rappeler le thème de la Journée nationale de la presse pour cette année, qui est « la désinformation est un délit ». Et de noter que l'information étant un bien public, il était tout à fait logique que ceux qui agissent dans le sens contraire, à savoir la désinformation, s'exposent à la rigueur de la loi, parce qu'ils commettent une infraction.

La secrétaire permanente de la Maison des journalistes de Goma a, par ailleurs, noté que cette activité s'inscrit dans le cadre du projet « Renforcement des capacités des médias indépendants en RDC », qui bénéficie de l'appui de la Fondation nationale pour la démocratie (NED). Soulignant que la presse est le quatrième pouvoir, Agnès Lesya Kahindo l'a appelée à jouer un rôle actif et ouvert notamment en donnant une bonne information susceptible de contribuer à la consolidation d'institutions plus transparentes et efficaces.

Respecter les règles du travail pour éviter le résultat contraire



Photo de famille des participants à l'atelier

Le conseiller juridique du ministre provincial chargé de la Communication et des Médias du Sud-Kivu, Hemedi Soda, qui officiellement lancé les travaux de cet atelier, a, de son côté, relevé « l'influence des médias locaux sur le fonctionnement des institutions provinciales et le changement de comportement des acteurs politiques de la province du Sud-Kivu ». Notant que le thème de ces assises était interpellateur, Hemedi Soda a fait savoir qu'il incitait à la compréhension du journaliste, du contexte dans lequel il vit ses obligations pour relever les multiples défis liés à sa profession du reste qualifiée de noble. « Le journaliste joue un rôle d'éducateur, de sensibilisateur, de sorte qu'il a plu au législateur de légiférer sur cette profession, à la corporation de la doter d'un Code d'éthique et de déontologie journalistique », a-t-il recommandé. Il a, en outre, appelé l'Union nationale de la presse du

Congo (UNPC), qui est un organe d'encadrement des journalistes, de jouer pleinement son rôle à la lumière des prérogatives qui lui sont reconnues.

Le conseiller Hemedi Soda a, cependant, rappelé que la liberté de presse comportait aussi des garde-fous. Un vrai journaliste, a-t-il dit, exerce son travail dans le respect strict des règles de sa profession. « C'est ainsi donc que les journalistes peuvent arriver à avoir cette influence du quatrième pouvoir reconnu aux médias, si et seulement si chacun s'engage au traitement équitable, responsable, et équilibré de l'information que ce soit sur la gestion de la chose publique, ou de la société tout entière », a-t-il souligné, avant de démontrer que le journaliste joue un rôle crucial sur la stabilité des institutions non seulement au niveau national, provincial mais surtout au niveau local parce qu'il vit en permanence avec la population. Le

de la presse, avant de se livrer au diagnostic du travail des journalistes et des médias du Sud-Kivu lors des échéances électorales de 2018 et durant la période post-électorale. Dans ce rapport, il a fait constater que les journalistes du Sud-Kivu ont été très enthousiasmés par les joutes électorales. « Lors des débats radio ou télédiffusés, des invités politiques n'arrondissaient aucun angle sous l'œil encourageant des journalistes modérateurs. On tirait à boulets rouges sur le camp adverse. Le déséquilibre était au rendez-vous sous le fameux prétexte de manquer d'interlocuteurs dans le camp des autorités en place », a-t-il fait remarquer.

Darius Kitoka a, par ailleurs, relevé plusieurs failles dans l'exercice du travail des professionnels des médias de la province dans sa quasi-totalité. Il a aussi peint un tableau sombre de la situation de la liberté de la presse au Sud-Kivu, où des journalistes et médias n'ont pas échappé à des interpellations de différents services de l'Etat. Et d'évoquer aussi la pression fiscale qui asphyxie plusieurs médias provinciaux contraints de payer des taxes allant jusqu'à 15 mille à 30 mille dollars dans un contexte économique très difficile. Le président sectionnaire de l'UNPC/Sud-Kivu a, enfin, invité les professionnels des médias au respect des règles du travail ainsi qu'à la solidarité entre journalistes. Le président de la société civile du Sud-Kivu, Adrien Zawadi, a, lui, parlé du « contrôle citoyen et de l'apport des médias du Sud-Kivu dans l'accompagnement de la population ».

Diagnostic du travail des journalistes et des médias de la province

De son côté, le président sectionnaire de l'UNPC/Sud-Kivu, Darius Kitoka, a planché sur « l'évaluation de la couverture médiatique des élections de 2018 et du travail de la presse indépendante depuis l'avènement de nouvelles institutions : leçons à tirer ». Le président sectionnaire de la corporation a, dans cet exercice, décliné l'historique de la Journée nationale

de la presse, avant de se livrer au diagnostic du travail des journalistes et des médias du Sud-Kivu lors des échéances électorales de 2018 et durant la période post-électorale. Dans ce rapport, il a fait constater que les journalistes du Sud-Kivu ont été très enthousiasmés par les joutes électorales. « Lors des débats radio ou télédiffusés, des invités politiques n'arrondissaient aucun angle sous l'œil encourageant des journalistes modérateurs. On tirait à boulets rouges sur le camp adverse. Le déséquilibre était au rendez-vous sous le fameux prétexte de manquer d'interlocuteurs dans le camp des autorités en place », a-t-il fait remarquer.

Darius Kitoka a, par ailleurs, relevé plusieurs failles dans l'exercice du travail des professionnels des médias de la province dans sa quasi-totalité. Il a aussi peint un tableau sombre de la situation de la liberté de la presse au Sud-Kivu, où des journalistes et médias n'ont pas échappé à des interpellations de différents services de l'Etat. Et d'évoquer aussi la pression fiscale qui asphyxie plusieurs médias provinciaux contraints de payer des taxes allant jusqu'à 15 mille à 30 mille dollars dans un contexte économique très difficile. Le président sectionnaire de l'UNPC/Sud-Kivu a, enfin, invité les professionnels des médias au respect des règles du travail ainsi qu'à la solidarité entre journalistes. Le président de la société civile du Sud-Kivu, Adrien Zawadi, a, lui, parlé du « contrôle citoyen et de l'apport des médias du Sud-Kivu dans l'accompagnement de la population ».

Lucien Dianzenza

JUSTICE

La FBCP continue à solliciter la libération de la veuve du général Kahimbi

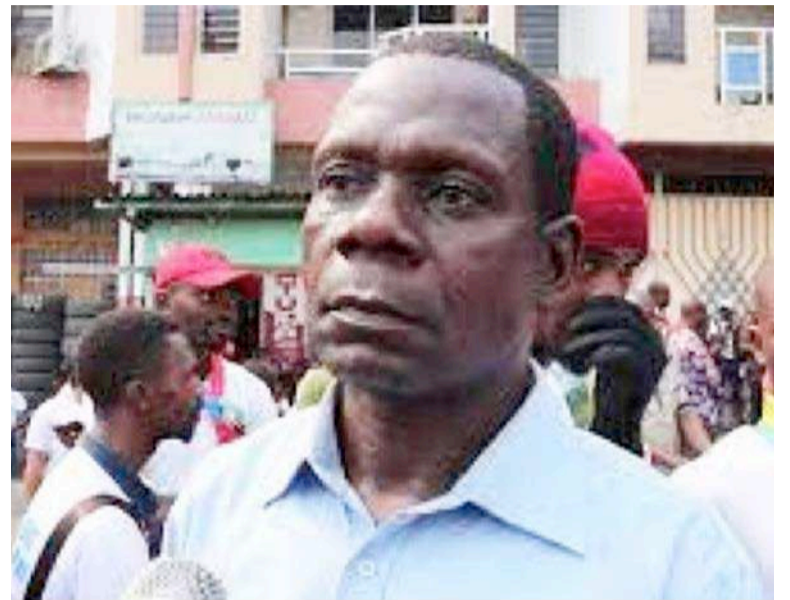
L'ONG dit penser que les accusations mises à sa charge ainsi qu'à celle de sa tante n'ont jamais été très claires.

Dans son communiqué de presse No.280 / FBCP/ CEI/ 2021 signé par son président, Emmanuel Adu Cole, la Fondation Bill- Clinton pour la paix (FBCP) indique que la veuve Nkoy Okale Brenda et sa tante Scholastique Mando Pila, qui étaient arrêtées et détenues au pavillon 10 A dans la prison centrale de Makala par le Parquet de Grande instance de la Gombe, étaient oubliées par la justice congolaise alors que leur dossier était encore sous instruction. « Et depuis lors, elles sont oubliées par la justice congolaise », a indiqué cette ONG de défense des droits de l'homme établie en République démocratique

du Congo (RDC), qui note que les deux avaient été placées sous mandat de dépôt provisoire depuis le 9 juin. La FBCP relève, en outre, que les accusations mises à leur charge ne sont pas très claires. « Tantôt, on évoque les tentatives d'évasion, tantôt c'est des menaces à l'encontre des magistrats », a fait savoir cette organisation. Et de réitérer sa demande d'une enquête indépendante, crédible, sérieuse et transparente pour déterminer les vrais causes de leur arrestation qu'elle continue à considérer arbitraires, « jusqu'à la preuve du contraire ». Tout en exigeant la libération de ces détenues dans le meilleur

délai, en se basant sur la justice pour tous prônée par le chef de l'État congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, la FBCP, qui dit aussi s'appuyer sur les informations lui fournies par une source indépendante, craint, par ailleurs, qu'il existe une main noire derrière ce dossier.

Brenda Nkoy, veuve de l'ex-chef du renseignement militaire Delphin Kahimbi en RDC, décédé brutalement en 2020, a été renvoyée en prison le 9 juin, deux jours après son acquittement dans l'affaire de la mort de son mari. Il est rappelé que la veuve Brenda Nkoy avait été acquittée avec une dizaine de prévenus, poursuivis pour



Président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix, Emmanuel Adu Cole

assassinat du général Delphin Kahimbi, contre l'avis du procureur qui avait requis la peine de mort. Elle serait impliquée, selon la plainte reçue par le parquet, dans

une affaire de vente illicite d'une parcelle. Alors que sa tante aurait, selon le procureur, violé les consignes de « résidence surveillée » à laquelle elle était astreinte.

Lucien Dianzenza

DISTINCTION

Shebah Debra Amielia accepte d'être messagère de la paix pour tous

Venue du lointain Trinidad & Tobago, un des Etats de l'Organisation des Etats américains, la reine Shebah Debra Amelia Sia a été faite servante de l'humanité et messagère internationale de la paix pour tous par le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) à Kinshasa.

Invitée à participer à la « Quinzaine de la paix pour tous » du Culpac, la reine Shebah Debra Amelia Sai Kasambu 'Ra a été désignée servante de l'humanité et messagère internationale de la paix pour tous. « Considérant ses multiples services rendus en Afrique, dans les Caraïbes et ailleurs dans le monde, la direction générale du Culpac l'a donc élevé en qualité de servante l'humanité et messagère internationale de la paix pour tous... Elle sera l'interlocutrice et marraine de la paix auprès des chefs d'Etat africains dans le programme du Culpac de la vision d'une nation. Ce sera une activité dans laquelle des chefs d'Etat exprimeront leurs visions sur la paix, les droits de l'homme et le développement dans leurs pays respectifs », a indiqué le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko dans son mot de cir-

constance, à la cérémonie organisée à cet effet le 21 juillet à la cité de la paix, siège du Culpac dans la commune de Ngaliema à Kinshasa.

Pour sa part, la reine Shebah Debra Amelia Sai a souligné que « la paix est la chose la plus importante dans la vie d'un être humain, elle est primordiale pour le développement d'un pays car, sans la paix, rien ne va ». La reine Shebah Debra Amelia Sai est née le 19 septembre 1963 à Trinidad & Tobago, deux Etats jumelles membres de l'Organisation des Etats américains (OEA). Elle est issue des migrants du Moyen Orient et des Lignées royales et nobles et partagées d'Afrique du Nord-Est (Mena). La reine Shebah Debra est membre de la Mena Salomon, lignées impériales et du trône royale, famille royale de la maison impériale souveraine de Saba



La reine Shebah Debra Amelia Sia a accepté d'être servante de l'humanité et messagère internationale de la paix pour tous du Culpac

du côté maternel, et de la maison de Saba (lignées africaines et arabes du Moyen Orient et Afrique du Nord-Est), l'Egypte. Elle fait partie de la maison impériale souveraine de Ra, la maison royale la plus cosmopolite de l'antiquité jusqu'aujourd'hui. La reine Shebah Debra Amelia Sai a été couronnée le 31 décembre, selon les traditions royales et intronisée en 2020. La paix

est son cheval de bataille, aussi s'est-elle déplacée personnellement pour Kinshasa afin d'œuvrer pour la paix en tant que servante de l'humanité et messagère internationale de la paix pour tous du Culpac.

Notons que c'est dans le cadre de la « Quinzaine de la paix pour tous » lancé le 19 juillet par le Culpac, qu'une campagne de sensibilisation à l'instauration

d'un Etat de droit en République démocratique du Congo a démarré le même jour, et se clôturera le 1er août à la Cité de la paix, siège du Culpac. C'est en fait dans la droite ligne des résolutions du Culpac lors de la Conférence universelle pour la paix organisée les 5 et 6 septembre 2018 au Parlement européen à Bruxelles.

Martin Engimo